



30

Juin 2013
Périodique de l'asbl
Culture & Démocratie

Sommaire

- Exils | Sabine de Ville | 1
- Une histoire, parmi tant d'autres | Christelle Brüll | 2
- Pour une hospitalité de première catégorie | Annie Amoureux | 6
- Théâtre & Réconciliation: une entreprise de passage dans la légèreté | Frédérique Lecomte | 8
- Bruxelles, ville-refuge. Le projet Icorn | Sigrid Bousset et Helge Lunde | 10
- Citoyens du monde, à quand? | Tina Noiret | 12
- Accueil, hospitalité et intégration: quelques réflexions à propos d'une expérience au sein d'un dispositif d'accrochage scolaire pour primo-arrivants | Marie Poncin | 14
- S'identifier au différent: le langage du conte | Elzbieta | 16
- De l'éthique à la politique: subsumption ou subversion | Mathieu Bietlot | 18
- Côté images: Hélène Amouzou | Georges Vercheval | 20

Exils

*Il aime des pays et il les quitte.
(L'impossible est-il lointain?)
Il aime migrer vers toute chose,
car dans le libre périple entre les cultures,
il y a place pour quiconque
cherche l'essence de l'homme.
Voici qu'une marge avance,
qu'un centre recule.
L'Orient n'est pas absolument Orient,
Ni l'Occident, Occident.
Car l'identité est plurielle,
elle n'est pas citadelle ou tranchées.*

Mahmoud Darwich
Comme des fleurs d'amandier ou plus loin

*L'hospitalité est infiniment plus légère
et joyeuse, puisqu'elle ouvre une brèche
dans la monotonie des jours.*

Alain Brossat
*«L'hospitalité comme cristal» in
Autochtone imaginaire étranger imaginé*

Au seuil de l'été, l'évocation du voyage et de l'ailleurs résonne aisément. Cette saison promet à ceux qui en sont gourmands et qui peuvent donner corps à leur appétit, des vagabondages, des découvertes et des rencontres. L'ailleurs est une promesse.

Il sera pourtant question ici d'ailleurs plus rudes, d'itinérances voire d'errances commandées par l'ambition et le rêve d'une vie meilleure et entreprises en dépit de tous les obstacles. S'ils peuvent être le fruit d'un rêve autonome et personnel, ces exils sont bien plus souvent suscités par la folie des hommes et l'indigence du

politique, la guerre, la dictature, la faim, l'absence d'avenir dans des pays susceptibles pourtant, d'en proposer.

Pour autant, une fois le voyage accompli, il reste à s'inscrire dans le lieu nouveau, choisi ou non, et ce parcours-là n'est pas plus simple que le premier. Il prend souvent la forme d'un second exil.

Quelques-unes des contributions rassemblées ici pointent l'extrême difficulté qu'ont les sociétés européennes contemporaines et parmi elles la nôtre, à penser l'étranger hors du registre du péril et de la menace. Repli et fermeture aiguisés par une crise qui nous fait oublier que nous sommes tous, les héritiers proches ou lointains de multiples brassages culturels.

Ce Journal propose, en filigrane de l'été commençant, l'exploration des représentations contemporaines en matière d'accueil des étrangers. Il évoque, avec Mathieu Bietlot, comment la conception de l'hospitalité héritée des antiques et des modernes s'est perdue dans les enfermements, les peurs et les hypocrisies contemporaines.

Il dresse le portrait de ceux et celles qui ont pu malgré les obstacles croissants, construire ici une nouvelle histoire personnelle et professionnelle. Il évoque les dispositifs développés pour rencontrer ces hommes et ces femmes venus d'ailleurs dans toute leur richesse culturelle, pour nouer des liens dans une expérience théâtrale qui transcende l'obstacle des langues, pour accompagner les adolescents dans la conquête d'apprentissages vitaux, pour ouvrir aux artistes en exil un temps et un espace de création.

Annie Amoureux du CBAI évoque avec une formidable force de conviction tout le profit humain et culturel de ces rencontres avec l'autre dans sa belle et riche «étrangeté».

Ces trajectoires multiples montrent, chacune à leur manière, comment dans l'expérience artistique, la dignité de chacun, d'où qu'il vienne, peut s'affirmer résolument. Le récit de Kamala, devenu au terme d'un long parcours animateur dans un centre d'accueil pour réfugiés, en dit long sur les étapes parcourues avant d'occuper cette place précise, ici. Et les photographies d'Hélène Amouzou qui font admirablement vivre ce numéro, disent mieux que les mots, la puissance de la reconquête par la création.

En réalité, ici et ailleurs, les lieux de création – scènes théâtrales et musicales, espaces où s'exposent les arts plastiques et la photographie, lieux de danse ou lieux hybrides –, pratiquent depuis longtemps le métissage et «l'hospitalité artistique». Modestes ou importants, ils font vivre à leur échelle, la rencontre des formes et des disciplines, celle des artistes venus de partout et celle des publics les plus variés. Ils démontrent avec une audace persistante qu'une société vivante est une société ouverte et multiple et que, sans renoncer à un cadre légitime, nous pouvons et devons infléchir rapidement la désastreuse et stérile logique de la forteresse.

Bonne lecture.

Sabine de Ville
Présidente de Culture & Démocratie

Une histoire, parmi tant d'autres

La trajectoire de Kamala me paraissait exemplaire au regard de la thématique de ce Journal. Elle aborde une multitude d'aspects que nous désirions traiter: l'artiste exilé, le travail culturel et artistique proposé dans les centres d'accueils, la politique d'immigration, etc. Je l'ai donc interviewé et j'ai tenté d'en extraire l'essentiel. Il a bien entendu collaboré à la rédaction de cet article.

Kamala est Camerounais. Après un baccalauréat et un Bts en maintenance informatique, alors en vogue au Cameroun, il quitte Douala pour Yaoundé, signe un contrat de technicien de maintenance dans une société d'informatique et devient, deux ans plus tard, responsable du service après-vente. Les ministères sont de gros clients... En connivence avec eux, pour les appels d'offres publiques, la société crée des sociétés virtuelles, une (fausse) concurrence... Les élections approchant, le président Paul Biya (en fonction depuis 1982!) mène une chasse à la corruption, bien qu'il soit lui-même impliqué dans des affaires louches liées à ses charges. Désireux de soigner son image, il prend pour cible ses ministres corrompus et des sociétés privées. Un jeu de poupées russes! Le patron de la société informatique rejette la faute sur ses employés. Kamala doit quitter son travail. Ses supérieurs hiérarchiques sont arrêtés les uns après les autres. Certains fuient à l'étranger. En échange de sa propre liberté, son patron a payé la police pour l'arrêter. Il faut un coupable! Recherché, il retourne au village où ses parents le cachent. Ses persécuteurs l'y poursuivent et il comprend que pour sauver sa vie, il doit quitter le Cameroun.

Un voyage

Kamala se cherche un "passeur" qui lui donne rendez-vous devant l'ambassade, monte un faux dossier pour obtenir un visa à son nom. «Tu le payes quand il revient avec le passeport». 4.500 euros pour les papiers. Plus le billet d'avion. Or un bon salaire au Cameroun tourne autour de 200 euros/mois. «N'ayant pu récupérer mes salaires non perçus, j'ai réuni mes économies et celles de ma maman qui vend de la nourriture en rue. Mon oncle et quelques amis m'ont aussi aidé.» Après deux mois, il a son visa. «Tu ne sais rien du dossier que le passeur a monté pour toi. Il te donne rendez-vous à l'aéroport, te dit comment t'habiller pour correspondre au dossier. Parfois

costar-cravates, parfois jeans tee-shirt... Je pensais retrouver un cousin en Italie, mais le passeur m'a fait atterrir à Bruxelles, l'aéroport de Roissy, qui assure une liaison rapide avec l'Italie, étant trop contrôlé. Je devais prendre un Thalys de Bruxelles pour l'Italie». Le passeur ne dit pas que si on pose le pied sur un territoire, on ne peut plus le quitter.

Une arrivée sur le sol belge

Kamala arrive en Belgique en 2004. À l'aéroport, un ami du passeur lui reprend son passeport... contre de l'argent! «Il me restait 86 euros, j'ai dû les lui donner. Quand je lui ai demandé de m'emmener, il m'a dit où prendre le train pour Bruxelles Midi. Heureusement, j'avais caché 20 euros sur moi pour le billet et une carte de téléphone». Il rassure sa maman sur sa bonne arrivée et tente de joindre les contacts bruxellois qu'on lui a donnés. En vain. «De faux numéros ou des menteurs», me dira-t-il. Il y a bien les bus de *Eurolines* qui desservent l'Italie, mais il est sans argent...! Cette nuit-là, il dort à la gare. «Le lendemain, un Congolais m'a emmené chez lui puis au Petit-Château. Ce n'était pas le bon endroit: je devais me rendre à l'Office des étrangers près de la gare du Nord. Fiche d'identification, questions, empreintes digitales, radio du thorax. On te donne un ticket de train et on te dit comment rejoindre l'endroit où tu iras, une petite ville près de Liège. Pendant le voyage, tu passes des buildings de la gare du Nord aux larges espaces verts. Je me demandais où j'étais. Était-ce toujours bien la Belgique? À la gare, la camionnette du centre vient te chercher. On t'accueille, on te donne à boire, on te souhaite la bienvenue. On te donne les horaires, les couverts pour les repas, et un petit colis sanitaire. Ta chambre fait 3 m sur 5 et tu dois la partager avec 5 autres personnes. Tu signeras le règlement du centre: ne pas faire de bruit le soir, ne pas se bagarrer, ne pas prier dans les couloirs, nettoyer ton lieu de vie. On te met en garde contre le travail au noir. J'y resterai quatre ans».

La vie au centre

La vie au centre, pour Kamala, ce sont des années de questionnements, de doute, de procédures. «Quelques jours après ton arrivée au centre, le bureau social t'explique la procédure d'asile. J'avais la chance de parler français, mais je ne comprenais rien.

Tu n'es pas prêt à recevoir ces informations. Tu es perdu, entre le ici et le là-bas». Quatre ans de refus, de recours: un négatif de l'Office des étrangers, un négatif du CGRA, le silence du Conseil d'État. «Pour l'audition en recours au CGRA, ce sont à nouveau les mêmes questions, du genre "horaires de la liaison régulière aérienne Yaoundé-Bruxelles" ou "couleur des vêtements des hôtes de l'air, repas dans l'avion". Comment se souvenir, deux ans après? D'autant qu'au premier entretien, tu étais sur tes gardes. Tu n'as pas tout dit! Mais si tu n'emploies pas les mêmes mots qu'au premier entretien (enregistré), on te dit que tu mens, que l'entretien est contradictoire. Payer les avocats est difficile. Ce sont des "pro deo", mais tu dois quand même payer un peu... 300 euros au dernier avocat pour un recours. Or tu reçois 7,30 euros par semaine au centre».

À quoi sa vie au centre ressemblait-elle? Des formations, des activités? Il me répond qu'avant de pouvoir prendre part à une activité, il faut «sortir de sa tête». «Ça a été sept mois de questionnement, d'observation. "C'est ça l'Europe?" Tu ne penses qu'à ta survie. Au Cameroun, je n'étais pas en sécurité. Ici, si tu ne sais pas que tu as des droits, tu es en insécurité. Après quelque temps, tu t'ouvres enfin à ce qui t'entoure. Mais c'est aussi le moment où la nostalgie pointe son nez. Des cours de français et de néerlandais m'ont été proposés. Pour me former à l'extérieur, c'était payant, sauf pour la promotion sociale, mais le transport a aussi un coût que tu ne peux pas te permettre».

La rencontre avec l'art et avec les autres

Après sept mois d'enfermement intérieur, Kamala se rend dans la cour pour jouer au basket. «Je jouais, au Cameroun. Ici, pour la première fois, je reprenais le ballon. Pendant que je jouais, seul, un stagiaire m'a proposé de le rejoindre à un atelier "bricolage", où il n'y avait que trois inscrits. "Tu peux faire de la peinture si tu veux", m'a-t-il dit. Je n'avais jamais peint. J'ai pris un pinceau et ça m'a plu. Je m'exprimais selon mon humeur, toujours en noir et blanc. La couleur ne correspondait pas à mon état d'esprit. Je ne savais pas ce que je peignais. On m'a dit que c'était de la peinture "abstraite". Je ne connaissais pas le mot».

L'épisode de la peinture lui a permis d'ouvrir tout un champ de possibles: «j'ai pris conscience qu'il fallait mettre à profit le

temps passé au centre. J’imaginai un avenir. Je me revoyais en informatique comme au Cameroun. J’ai suivi des modules de formation à Verviers: comment maintenir des réseaux, créer un *PowerPoint*. Sans argent pour la formation complète, je la segmentais en formations courtes, mais j’ai compris qu’il serait difficile de travailler dans ce domaine-là, déjà saturé pour les travailleurs belges. J’ai donc commencé une formation longue en plomberie, à temps plein, en soirée. Une décision stratégique. Cela me laissait du temps en journée pour la peinture et le basket. Sans papiers, je ne pouvais pas jouer en championnat, mais, grâce à ces formations et au basket, j’ai pu rencontrer des personnes extérieures au centre, aller de l’avant et me sentir un peu d’ici».

La découverte du “social”

Un événement marque sa vie au centre. En 2007, ce centre est choisi comme cobaye pour une formation de 10 jours importée du Canada et spécialement conçue pour les demandeurs d’asile (*Arcada*). L’animatrice lui annonce qu’il ferait un bon animateur et cite une formation d’animateurs citoyens proposée par le CNAPD et le Mrax. Kamala s’y rend. Cinq jours en résidentiel où, avec d’autres jeunes, il apprend comment animer des journées citoyennes. Thématiques du racisme, de l’interculturalité, des migrations. «Ce qui m’a touché, c’est que cette formation était suivie par de nombreux Belges, a priori non touchés par le racisme! Des gens qui se battaient pour nous. Des gens donnant leur temps, bénévolement, pour se battre contre un racisme et parler des migrations. J’y ai appris le mot “social” (qu’au Cameroun, on ne connaît pas: la solidarité existe davantage entre les gens)». Cette formation lui a permis d’animer des milliers de jeunes dans les écoles francophones de Belgique et, en 2010, de créer avec d’autres animateurs sa propre asbl citoyenne.

La fin de l’attente

En 2008, une loi permettant à des résidents en attente longue de quitter le centre et de recevoir une aide du CPAS, Kamala s’installe à Liège. Sa demande de régularisation – rentrée en 2007 – reçoit une réponse positive en 2010 et il est engagé comme animateur dans un centre d’accueil pour demandeurs d’asile! «J’ai postulé pour être animateur, je n’avais pas envie de travailler dans le

bâtiment. J’ai reçu deux réponses positives pour travailler dans l’accueil pour demandeurs d’asile: une à Liège, l’autre à Bruxelles! J’avais le triple avantage – sur d’autres candidats – d’une expérience déjà solide en animation, de pouvoir aider à la maintenance du bâtiment et d’être passé par là! Je suis référent pour les animations et les initiatives de quartier. Je sais, rien qu’à regarder un résident, à quel stade de procédure il se trouve. Et aussi que ça ne sert à rien d’obliger les gens à participer à des activités. Même si, pour eux, c’est une des rares possibilités de s’en sortir. Il faut qu’ils soient disponibles. Cela prend du temps. Si la personne ne s’ouvre pas, elle entre en dépression, on va l’envoyer chez le psychologue, on lui fera parfois prendre des médicaments et ce sera la chute libre. J’en ai vu devenir fous. Depuis deux ans que je travaille dans un centre, j’ai gagné la confiance de la direction et de l’équipe. J’ai souhaité une réunion d’équipe hebdomadaire et que tous les travailleurs participent aux activités que je propose. Il est important pour les résidents de voir que les collaborateurs sont eux-mêmes impliqués. J’ai un budget annuel bien maigre pour 96 résidents, mais je le gère. Il faut s’adresser à toutes les sensibilités: le sport, la création artistique, etc. L’important, c’est de créer du lien. Entre eux, et avec la population locale. Sortir de la bulle. J’organise des activités spécifiques pour les isolés, plus fragiles que les personnes qui viennent en famille. Il y a un référent de projets de quartier dans chaque centre, mais les activités proposées sont aléatoires. Il y a des centres où peu de choses sont proposées!».

L’intégration / l’interculturalité

Il me semblait important de lui demander sa vision de l’intégration et de l’interculturalité. «Au travail, j’essaie de proposer des activités en lien avec ce qui se fait en Belgique, mais je les aide à faire le lien avec leur culture d’origine. On a fêté Halloween avec les enfants, à qui j’ai expliqué que c’était la manière des enfants d’ici – même si elle est récente – de fêter ce qui pour eux est la “fête des Morts”. L’intégration pour moi, c’est l’appropriation des codes culturels du pays d’accueil. Il faut du temps pour cela, un temps d’écolage. Le secret, c’est éviter de contraindre les gens. Aujourd’hui, je vis comme un Belge. J’ai appris les codes. Ici, il faut regarder ses supérieurs dans les yeux

alors qu’au Cameroun, c’est un manque de respect... Mais mes codes culturels d’origine sont en moi. Je vis un vrai mélange de cultures. La pire des choses est de ne pas s’intégrer, de se vouloir dans son pays alors qu’on est en Belgique. Une fois qu’on est d’ici, on ne peut plus être là-bas. On ne pourra plus y vivre, car socialement, on n’y existe plus... Mais la nostalgie reste forte. Cette envie d’y retourner demeure. Ne serait-ce qu’une journée!».

Nos politiques d’asile

Quand je lui demande ce qu’il pense de la politique d’asile aujourd’hui, Kamala me dit qu’il s’inquiète de la procédure accélérée. «Je vivais l’ancienne procédure et j’ai passé quatre ans dans une même chambre. Il n’était pas rare de voir des gens en passer cinq. Des résidents reçoivent aujourd’hui une réponse en 6 mois. C’est bien, sauf qu’ils n’ont pas le temps de ressentir cette procédure d’asile, de s’intégrer, de préparer l’après-centre. Il faut du temps pour intégrer un nouveau pays. Les activités proposées au centre, les formations, le basket, les animations citoyennes m’ont permis de rencontrer des gens au-dehors, de me faire des amis, de me sentir “un peu belge”, de comprendre comment fonctionne ce pays. Et je ne parle pas du temps qu’il faut pour ceux qui ne parlent pas français. Aujourd’hui, à peine arrivé, avant de te réveiller et de comprendre que le voyage n’était qu’une étape, tu reçois la réponse. Mais les gens ne sont pas prêts et 73 réponses sur 100 sont négatives! Quand ils doivent quitter le centre, un négatif en poche, peu de personnes quittent le territoire. Ils doivent donc survivre à l’extérieur, en proie à toutes sortes de dérives: filières de travail au noir, de prostitution, toxicomanie, mariage blanc...».

«Mon regard a changé sur la politique d’accueil. À mon arrivée, le centre me semblait une prison moderne, t’enlevant ton identité tout en te disant libre (les centres ouverts). Maintenant, je nuance... C’est une chance, ces centres d’accueil (ils n’existent pas dans tous les pays)! Sans eux, j’aurais dormi dans la rue. Un autre avis? Il ne faudrait pas mettre tant d’argent dans la dissuasion dans les pays “d’origine”. On n’empêche pas quelqu’un de partir. Il doit le vivre pour le savoir. Même mon propre frère ne me croirait pas si je lui disais de ne pas venir. Partir n’est pas un choix facile. Mais rien ni personne ne peut convaincre

quelqu'un de rester. Et le migrant qui revient de passage au pays contribue à cette image d'Eldorado par le fait qu'il soit en bonne santé, sa manière de s'habiller et surtout qu'il reste vivre ailleurs. Par contre, mettre de l'argent public pour permettre au migrant de s'intégrer et évaluer les bénéfices de la migration serait une bonne initiative. La Belgique a besoin de migrants, j'en suis persuadé. Elle doit les intégrer au

mieux, officiellement, et ne pas en faire des boucs émissaires au moment des élections!».

La fin du voyage

«Le voyage s'arrête le jour où tu as tes papiers», me dit-il. Pour Kamala, le voyage est terminé. Il est en séjour illimité sur notre territoire, à renouveler pourtant tous les 5 ans. Il aimerait désormais obtenir la

nationalité belge, ne fût-ce que pour assumer ses devoirs de citoyen: «aujourd'hui, je ne peux voter que lors des communales», et pour obtenir le visa..., car il n'a plus vu sa famille depuis 8 ans. Il est toujours membre actif de son ASBL citoyenne et va bientôt organiser sa deuxième exposition de peinture. «Au départ, j'offrais mes œuvres en cadeau. Aujourd'hui, il m'arrive d'en vendre. Lors de ma première exposi-



tion, j'en ai vendu 19 sur 25. Mais ma pratique a changé et, alors que je ne faisais que m'exprimer (sans trop savoir quoi...), aujourd'hui je suis plus conscient, et c'est plus contrôlé. Je le regrette parfois. Le besoin est peut-être moins vital. De plus, j'utilise désormais la couleur et mon style a changé. Ceux qui aimaient mes premières œuvres sont déboussolés». Kamala a remboursé tous ceux qui lui ont permis de partir.

Il aide financièrement sa maman et lui a demandé d'arrêter de travailler.

Si c'était à refaire, quitterait-il à nouveau le Cameroun? «Ce n'est pas une bonne question. Je suis parti pour sauver ma vie. Si j'avais pu avoir le choix, ce serait non... Je ne vis pas mieux ici qu'au Cameroun, au contraire. En Belgique, j'ai l'assurance de pouvoir me soigner si je tombe malade, mais au Cameroun, il y a plus

de solidarité, de soleil, de personnes épa nouies». Y retourner? «Je suis ici depuis 10 ans et je ne pourrais plus y vivre. J'y ai perdu mes repères culturels et sociaux. J'ai bien envie d'y retourner, mais c'est trop tard. J'y retournerai pour mourir».

Propos recueillis par
Christelle Brill
Coordinatrice de *Culture & Démocratie*



Pour une hospitalité de première catégorie

Expulsions, fermeture des frontières, «contrat d'intégration»: à première vue, le sens de l'hospitalité semble s'être perdu. Les associations, fondamentalement basées sur l'ouverture aux autres, doivent prendre le relais!

L'hospitalité est une de ces «obligations librement consenties»¹ que les humains pratiquent de tout temps et en tous lieux: le don de sa protection et de son respect à l'inconnu qui franchit le pas de sa porte, le contre don de son respect au propriétaire et des règles de la maison dans laquelle on entre, le temps d'une visite ou d'un séjour.

Si dans ce décor universel de la *rencontre*, on trouve l'idée de *réciprocité*, on y trouve aussi celle d'une *asymétrie* d'office entre l'accueilli et l'accueillant (qui décide d'accueillir et qui décide des règles de la maison).

Commune à tous les individus, l'hospitalité se pratique au niveau individuel, collectif, social.

Ainsi, l'État est lui aussi porteur du sens de l'hospitalité et ce sont les négociations politiques (et donc les rapports de force) qui fixent les formes qu'elle peut prendre.

Quelles sont les formes que l'État belge donne à son hospitalité envers celle ou celui qui se présente au seuil de sa maison? Au nom de quelles valeurs?

Dans nos contrées, historiquement, l'hospitalité était un devoir chrétien, basé sur la charité, assumé dans sa forme collective par les hospices: l'hôpital Saint-Jean de Bruges, l'un des plus anciens hôpitaux médiévaux d'Europe, n'accueillait pas que les indigents, mais aussi les voyageurs.

Cependant, très vite, l'hospitalité marchande, *hôtelière*, s'est développée, renvoyant les voyageurs les moins fortunés vers l'hospitalité charitable. Celle-ci se développera de plus en plus autour de la valeur de protection et de prise en charge des plus démunis.

Au 19^e siècle, les luttes sociales porteront cette question de protection en terme de solidarité et l'érigeront en mission de l'État laïque, qui agit aujourd'hui au nom de l'égalité des droits.

C'est au nom de cette égalité des droits que se pose aujourd'hui le devoir d'hospitalité des États européens et occidentaux: droit d'asile, droit de séjour, droit de vote pour l'étranger, celui qui vient du dehors, celui qui n'appartient pas à la maison.

Mais, à l'instar de l'hospitalité charitable, l'hospitalité d'État accentue l'asymétrie et (im)pose les règles de la réciprocité.

L'hospitalité d'État, fabrique d'inégalités

Cette asymétrie se traduit aujourd'hui en inégalités de toutes formes.

Il y a tout d'abord les inégalités d'accès au séjour entre les voyageurs qui ont les moyens de payer pour une hospitalité hôtelière (nos chers touristes et pas mal de nos visiteurs de l'Union européenne), ceux qui sont assurés d'avoir des moyens de subsistance (contrat de travail, conjoint gagnant plus de 1.280 euros par mois selon la toute dernière modification du regroupement familial, étudiants capables de s'assumer financièrement), ceux qui ont d'office un droit d'accès (les ressortissants de l'UE) et tous les autres: voyageurs du sud et de l'est cherchant une terre hospitalière pour y gagner mieux sa vie, amants séparés, étudiants pauvres, demandeurs d'asile cherchant une terre hospitalière pour vivre mieux ou continuer de vivre tout simplement...

Il y a aussi bien sûr les inégalités d'accès au travail, entre ceux venus légalement avec ou sans diplôme(s) et tous les autres, avec ou sans diplômes, contraints d'entreprendre de longues démarches pour obtenir une reconnaissance au rabais, obligés de se résoudre à reprendre une formation dans un tout autre domaine pour se donner une chance, suivre des formations à des petits métiers qu'on croirait taillés sur mesure pour leur exploitation.

Il y a enfin l'inégalité d'accès à la citoyenneté pour tous ces voyageurs installés depuis longtemps en Belgique, *intégrés* à la maison et à ses règles, et qui ne peuvent toujours pas voter au-delà des communes, influencer sur les débats et, pourquoi pas, influencer sur les règles (*est-ce donc cela qui nous fait peur?*).

Avec une telle asymétrie, pouvons-nous encore parler d'hospitalité?

L'hospitalité est une affaire de cœur, le droit de séjour une affaire d'État. L'État calcule, gère, veille à la sécurité telle qu'il la conçoit. Il pose des limites, décide de qui peut frapper à sa porte et quel accueil lui sera réservé.

Chaque citoyen cependant peut exiger qu'il en aille autrement, proposer de redonner du sens à l'hospitalité collective en la

reliant aux valeurs de partage, de justice, de réciprocité.

Permettre la réciprocité

Dans cet échange que représente l'hospitalité, la réciprocité prend la forme du respect de l'accueillant et des règles de sa maison. Mais lui a-t-on expliqué les règles?

Depuis 2010, le *CBAI* mène une recherche-action sur l'accueil des primo arrivants dans la perspective d'un décret bruxellois. Nous sommes partis du constat qu'on ne pouvait attendre de nos hôtes qu'ils respectent nos règles si nous ne les leur expliquons pas. C'est pourquoi nous avons élaboré et testé des programmes d'Initiation Citoyenne à la Vie en Belgique en direction des migrants nouvellement arrivés. Notre objectif était de leur donner des "clés de compréhension du pays" afin qu'ils puissent devenir réellement membres de notre collectivité, tant au niveau socio-économique que culturel et politique.²

En plus de donner des repères pour faciliter leur autonomie dans leurs démarches de vie quotidienne, il s'agissait surtout de faire connaître les "règles de la maison Belgique". Les règles explicites (les lois, la Constitution), mais surtout les règles implicites: les comportements, les valeurs et les enjeux qui traversent notre société, dont ils sont tous les jours témoins et souvent acteurs malgré eux.

Comment, dans ce programme, éviter le risque de pratiquer une démarche assimilationniste, qui reviendrait à accentuer encore l'asymétrie?

En remettant au cœur de la démarche le respect et l'honneur qui sont dus à l'accueilli, c'est à dire en pleine conscience de son altérité... et de la nôtre.

En somme, en construisant une méthodologie basée sur les trois axes de l'approche interculturelle: la décentration, la découverte du cadre de référence de l'autre, la négociation.

La décentration. Nous avons commencé par sonder ces règles qui nous apparaissent comme des "évidences", des droits "naturels" et des principes universels (par exemple, l'égalité femme/homme, le droit à la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs). Chemin faisant, nous avons trouvé des héritages historiques fondateurs (les luttes féministes, les luttes sociales du 19^e siècle), des croyances (le progrès scientifique), un socle de valeurs (l'égalité, la li-

berté, le travail), des clivages d'appartenances, des identités multiples et des zones sensibles (la protection des enfants).

Ce travail nous a permis d'élaborer les contenus du programme d'Initiation Citoyenne à la Vie en Belgique en rendant compte de ces nuances: moments fondateurs de la Belgique et histoire de l'immigration, histoire de la protection sociale, repères socioéconomiques, institutionnels et politiques, etc.

La prise en compte du cadre de référence de l'autre. Nous l'avons mis au centre de la relation pédagogique et de la dynamique de groupe. Ainsi, la première séance du programme est uniquement destinée à prendre conscience de la diversité des origines, des parcours migratoires, des identités en présence, mais aussi, d'emblée, de la similitude des besoins, des questions, des envies d'en savoir plus.

Nous avons posé comme fil conducteur de la relation l'écoute de ce qui est semblable et différent, la sécurité d'être entendu pour ce qu'on est.

Nous avons construit une posture pédagogique sur l'attention particulière aux signes de malentendus, d'incompréhensions afin de questionner chaque fois ce qui trouble (ce qui provoque un choc) et de l'explicitier. Par exemple, "parti de gauche" et "parti de droite", sont des notions inconnues pour beaucoup, de même que la notion de justice indépendante pour des personnes qui viennent de pays où la justice est souvent corrompue.

Nous avons veillé à ce que nos outils pédagogiques fassent sens pour les participants. C'est par exemple prendre en compte que, dans d'autres cultures, jouer n'est pas apprendre, ou débattre est perçu avant tout comme un risque de rupture de la cohésion du groupe.

La négociation: vers le vivre ensemble. Les règles de la maison ont été expliquées et nos hôtes les ont entendues. Qu'en pensent-ils? Se sentent-ils toujours étrangers ou déjà un peu de la maison? Vont-ils participer et peu à peu devenir des membres à part entière?

Le programme d'Initiation Citoyenne à la Vie en Belgique est ponctué de séances qui permettent de répondre à ces questions. Pour s'interroger sur ses propres valeurs, les hiérarchiser sur une échelle, discerner l'échelle des valeurs belges, identifier les points de tension et les convergences. Pour

se questionner sur ses propres préjugés et ceux du pays et les déconstruire, pour s'imaginer devenir parents et transmettre... quelles valeurs?

Enfin, pour se concevoir citoyen de ce pays.

In fine, c'est bien de cela qu'il s'agit: écoulé le temps de l'hospitalité, il s'agit de passer du statut d'hôte à celui de citoyen. «Chacun a été citoyen dans son propre pays. Moi-même, je suis citoyen équatorien. Mais quand je suis venu ici, ce n'est pas l'Équateur, c'est la Belgique. Mais alors, qu'est-ce que je suis? Citoyen belge? Citoyen équatorien? Est-ce que j'ai des droits? Est-ce que j'ai des obligations? Si nous voulons partager notre expérience, notre culture, il nous faut ouvrir nos mentalités pour accepter que chacun est différent et pour cela même, c'est notre obligation de donner ce que nous avons dans notre intérieur et accepter les autres comme ils sont. Ici, nous avons appris à être des citoyens de première catégorie: citoyen universel» (témoignage d'un participant).

Quand je témoigne de mes expériences en tant que formatrice auprès des acteurs institutionnels, on me demande quasiment chaque fois ce que pensent les nouveaux migrants de l'égalité femme/homme, de l'homosexualité, de l'euthanasie (jamais de la justice ou de la protection sociale).

Je sens confusément un besoin d'être rassuré, de s'assurer que les migrants ont intégré nos lois, nos valeurs, qu'ils ne trahiront pas les règles de la maison.

Je réponds chaque fois la même chose: ces gens ont voyagé, ils sont conscients d'arriver dans un pays, une région du monde qui a ses propres codes, ses lois, ses valeurs. Ils me citent souvent des proverbes de leur pays qui recommandent le respect de l'accueillant: «Si tu arrives dans un village où tout le monde se promène nu, dénuide-toi aussi».³

Et la rencontre?

Si les humains ont établi la règle de l'hospitalité, n'est-ce pas avant tout pour se donner les moyens d'apprécier la rencontre? Celui qui voyage est l'ambassadeur d'un monde inconnu, porteur de nouveautés qu'il ne manquera pas de partager.

L'hospitalité est «une gourmandise, une gourmandise de l'autre».⁴

Seulement, à l'heure de la mondialisation où les informations extérieures sont à portée d'un clic, l'étranger ne suscite plus

tant de curiosité... et beaucoup de peurs. Il est aujourd'hui plus qu'hier sujet aux préjugés et aux représentations biaisées que tout un chacun reçoit des médias et des débats politiques.

Nous sommes passés de l'étranger voyageur qui vient de quelque part, susceptible de nous nourrir du monde, au réfugié, sans papiers, primo arrivant.

Au CBAI, nous avons la chance d'être tous les jours témoins de leur richesse, et surtout de leur envie d'occuper une place dans notre monde, comme en témoigne la diversité des associations de migrants.

Ils sont là, à portée de rencontre.

Soyons gourmands!

Annie Amoureux

Formatrice au CBAI

1 MAUSS Marcel, «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques» dans *Année Sociologique*, 1923, page 30.

2 Pour en savoir plus: «Devoir... ou vouloir s'intégrer», entretien avec AMOUREUX Annie dans l'*Agenda Interculturel*, n° 292, avril 2011. Également voir «De l'accueil à l'intégration», dans l'*Agenda Interculturel*, n° 311, mars 2013.

3 Cité par un participant guinéen.

4 Cité dans GOTMAN Anne, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, Puf, 2001, page 198.



2007 © Héléne Amouzou / Autoportrait

Théâtre & Réconciliation: une entreprise de passage dans la légèreté

Depuis de nombreuses années, je travaille avec des communautés dites «vulnérables»: c'est le nom qu'on leur donne dans le jargon.

Je mets en scène, en Afrique et en Belgique, dans les zones de conflits ou de post-conflits – pour le Burundi et la RDC – des personnes qui, de près ou de loin, sont victimes ou bourreaux: déplacés, détenus, albinos, policiers, rapatriés, Hutus, Tutsis, enfants-soldats.

En Belgique, je travaille avec des primo-arrivants, des victimes de torture, des détenus, des demandeurs d'asile, des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, des mineurs non accompagnés, des femmes victimes de violences, des personnes non alphabétisées, des personnes handicapées, des toxicomanes, des femmes excisées...

Avec tous, je fais du théâtre. Du théâtre avec la meilleure exigence de qualité possible.

Des représentations à la fin de chaque atelier, en Afrique devant entre 2.000 et 5.000 spectateurs, en Belgique, soit devant les spectateurs de l'institution qui me commanditent le travail, soit devant un «tous publics».

Théâtre & Réconciliation c'est une entreprise de passages: passage entre ici et ailleurs, entre le passé et le présent, entre les communautés, entre les langues, de mémoire, d'un esprit à un autre, passage entre les histoires racontées.

Passage de la langue

Les improvisations sont faites dans la langue maternelle. Et si nous ne comprenons pas tout, nous faisons un gros effort. Eux et moi, et entre eux. Car parfois, il n'y a pas de langues communes dans les ateliers, comme à *Fedasil* par exemple.

Cet effort et ce temps que nous prenons pour nous comprendre constituent un premier passage: la langue de là-bas, qui arrive ici et qui est prise en considération, contribue à aborder la langue du pays d'accueil sans oublier ses racines et son identité.

Passage d'histoire

Les improvisations, qui sont un des points d'ancrage des ateliers, se réfèrent à l'histoire personnelle de l'acteur: comment il est arrivé, quel est son trajet, symbolique et réel, qu'est-ce qu'il a laissé là-bas, qu'est-ce qu'il attend ici, quels sont ses rêves, ses regrets?

Travailler à la mise en scène de ces histoires-là, que ce soit triste ou gai, tragique

ou comique, va permettre à l'acteur de jeter un autre regard sur ce qu'il vit ou a vécu.

La mise en scène d'un morceau de vie, sa transposition dans une scène théâtrale, va l'éloigner: elle va lui faire regarder son histoire d'un point de vue lointain, extérieur, comme s'il regardait sa vie d'en haut. C'est au travers du regard du metteur en scène que cela se joue: le metteur en scène fait aussi le lien entre ici et là-bas, il va jeter un pont, créer un passage, reconnaître et valoriser l'acteur entre son histoire de là-bas et son histoire d'ici.

La symbolisation, qui est propre au travail théâtral que je fais, va permettre de jouer et de se jouer de son histoire personnelle pour la rendre drôle ou tragique, en tous cas théâtrale, aux yeux des autres: acteurs dans un premier temps, et spectateurs dans un deuxième temps. C'est donc un passage d'histoire qui traverse la personne, mais aussi un passage d'histoire pour ceux qui l'écoutent.

Passage de mémoire

J'ai souvent vu ou entendu qu'il y avait un refus de parler, d'évoquer, de se remémorer les épisodes traumatiques ou douloureux de leur histoire. L'oubli ou du moins, sa tentative désespérée, grandit comme des épines dans le cœur. La tentative de l'oubli – parfois ordonnée par un état: interdiction de pleurer les morts, de les évoquer ou de chercher les cadavres – alimente un esprit tourmenté et jamais apaisé.

Le théâtre, grâce à un traitement symbolique, peut créer sur scène un monument aux morts, comme je l'ai fait récemment au Burundi. L'effet est immédiat: là où la réalité ne peut avoir lieu, le théâtre peut créer un monument aux morts, pour tous les morts, de toutes les ethnies, de toute la terre, de toutes les guerres, sur le plateau de théâtre. Ce n'est pas dangereux, ça ne gêne personne, ce n'est que du théâtre et pourtant la charge émotionnelle est bien réelle, et la prière qui accompagne cette cérémonie, même si c'est une prière de théâtre, soulagera les cœurs meurtris.

Le théâtre aide donc au deuil, pour ceux qui n'ont pu le faire. Face à ces regrets insolubles, le théâtre peut jeter un pont.

Passage entre les communautés

Le théâtre va mettre en contact différentes communautés, différentes identités: cela peut être des communautés en conflit

(Hutus/Tutsis) ou des communautés qui cohabitent (Belge et étrangers).

Le théâtre va réduire la distance entre ces communautés, il va fluidifier les rapports, il va permettre de réduire les clichés ou les aprioris que les uns ont sur les autres. Ce sont les techniques propres à *Théâtre & Réconciliation*, appliquées dans les zones de conflit, dans des pays en guerre, qui vont permettre ce passage.

La représentation théâtrale agit comme un révélateur pour ceux qui sont sur le plateau et qui jouent, et qui appartiennent à ces différentes communautés, ou même, dans le cas du travail que je fais au Burundi, qui ne se sont jamais rencontrés avant l'atelier de théâtre. Le spectacle du décloisonnement des communautés est comme un exemple de ce qui pourrait se passer dans la vie réelle et, comme me l'a déjà dit un spectateur, «si eux ont pu le faire, si eux peuvent crier si fort, alors nous nous pouvons le faire aussi!».

Passage des histoires racontées

Simplement écouter ce que les autres ont à dire, les écouter vraiment.

Écouter une histoire qui est parfois racontée pour la première fois et dire «je t'ai entendu». Mais avec cela, si tu le permets, je vais faire du théâtre. Cette écoute-là, non pas comme dans le cabinet d'un psy, mais dans la légèreté d'un travail théâtral, avec le «masque de la fiction» du travail théâtral, cette écoute partagée avec les autres acteurs, est un médicament tellement puissant.

Passage entre le passé et le présent

Ramener du passé de là-bas pour construire le présent d'ici. Les ateliers de *Théâtre & Réconciliation* vont créer le lieu, le fil qui relie l'histoire de la personne, de sa famille, de son pays, à son présent en Belgique.

«Je vais pouvoir raconter enfin mon histoire à mes enfants, pas uniquement ce qui m'est arrivé, mais ce qui est arrivé aux autres aussi, et cela aidera mon enfant à grandir dans la compréhension que nous avons tous perdu dans cette guerre».

Le théâtre donne la possibilité de dire ce qui n'avait jusque-là pas trouvé d'espace commun pour le dire. Le théâtre est un lieu communautaire par excellence; ce que nous pratiquons, en mettant en présence des personnes issues de différentes communautés devant des spectateurs de différentes communautés, va fluidifier tous les rapports.

La légèreté

Le paradoxe n'est qu'apparent: la légèreté dans le travail, c'est d'avoir le courage de parler de choses dont personne ne parle, en veillant à ne pas ajouter un poids à la pornographie de la souffrance. Alors, on joue, comme des enfants, mais avec sérieux, car c'est grave. Et les cœurs se délient, parce qu'il faut apporter de la légèreté quand on travaille en commun dans des zones si troublées, avec des participants si fragilisés, c'est la seule issue que j'ai pu trouver.

Les répétitions se font dans un climat de confiance et de témoignages partagés. Ensemble, nous décidons ce qu'il convient de dire, et jusqu'où on peut le dire. Moi, je guide dans la mise en scène. Quand c'est trop lourd et trop cruel, j'ai deux options: soit je renforce la catharsis et je fais une scène où le spectateur potentiel va s'identifier et pleurer – ces larmes-là sont jubilatoires car la souffrance au théâtre est toute autre que celle qui existe dans la vie – soit je pousse la scène dans ses retranchements absurdes et ironiques.

Remplir les objectifs

La diversité des publics à l'intérieur du processus est privilégiée: des personnes se rencontrent qui – sans l'entremise du théâtre et de la proximité qu'il génère – n'auraient jamais pu le faire. Les personnes s'écoutent, se parlent simplement, échangent, s'identifient et parfois, même, se marient.

Théâtre & Réconciliation suscite des changements dans et entre les individus, il fait reculer les méfiances réciproques, il offre un terrain d'entente, il change les mentalités, donne la parole à ceux qui en sont privés, il permet de comprendre l'Autre, de partager, d'apaiser.

Penser à l'utilité de ma pratique s'inscrit dans cette conviction que l'art, la création, la pratique artistique permettent de renouer avec ce que les hommes et les femmes ont de plus sauvage. Dans ce cas, la création artistique est la méthode la plus émancipatrice et la plus revitalisante pour retrouver une place que l'on pense avoir perdue. C'est aussi, par conséquent, un moyen de trouver la force et d'impulser le changement.

Frédérique Lecomte
Metteur en scène
www.reconciliation.be



2010 © Hélène Amouzou / Autoportrait



2007 © Hélène Amouzou / Autoportrait

Bruxelles, ville-refuge

Le projet *ICORN* – *International Cities Of Refuge Network*

Comment s'assurer que, dans la construction d'un avenir vraiment démocratique, tous puissent avoir voix au chapitre? Voilà une préoccupation constante de la maison internationale des littératures *Passa Porta*. Nous souhaitons contribuer à l'amélioration des conditions inacceptables dans les-

quelles vivent de nombreux écrivains. De par le monde, l'on recense près de 1.000 écrivains méprisés, menacés ou emprisonnés en raison de leur activité littéraire. L'écriture ou la prise de parole leur est rendue difficile, voire impossible par les autorités de leur pays.

Voilà pourquoi *Passa Porta* s'est affilié au réseau *ICORN* en 2008. *L'International Cities of Refuge Network* rassemble des villes du monde entier qui œuvrent pour la défense de la liberté d'expression. De tout temps, des écrivains ont été menacés ou persécutés pour des raisons politiques. Le réseau *ICORN* est convaincu que la communauté internationale se doit de formuler et de mettre en œuvre une réponse appropriée.

Les villes refuges *ICORN* accueillent un écrivain à la fois, chaque auteur étant le représentant de tous ces écrivains qui vivent cachés, emprisonnés ou réduits à jamais au silence. En accueillant un écrivain dans un lieu sûr et en lui garantissant des moyens de subsistance pendant une période standard de deux ans, les villes partenaires d'*ICORN* apportent une contribution pratique de poids à la promotion de la liberté d'expression.

En soutenant la participation de *Passa Porta* au réseau *ICORN*, la Ville de Bruxelles s'affirme comme une métropole ouverte, engagée en faveur de la liberté d'opinion et des droits de l'homme.

Dejan Anastasijevic fut le premier écrivain *ICORN* à Bruxelles (2010). De nationalité serbe, il a dû fuir Belgrade suite aux sérieuses menaces pesant sur sa vie et celle de sa famille. En 1998, ses pièces traitant des actes de violence commis à l'encontre des Albanais du Kosovo lui valent d'être discrédité par le régime de Milosevic. En avril 1999, lors des bombardements de l'OTAN et de la répression de la presse libre qui s'ensuivent, il s'enfuit à Vienne. Puis il rentre à Belgrade pour prendre part à la chute de Milosevic. Il est le premier journaliste serbe à témoigner au Tribunal de La Haye contre ce dernier. Actuellement, son travail journalistique porte principalement sur le crime organisé et l'insécurité en Serbie.

Depuis janvier 2011, *Passa Porta* accueille le romancier et nouvelliste Boris Korkmazov. Originaire de la république russe de Karatchaïévo-Tcherkessie, il a publié à Moscou un recueil de nouvelles intitulé *Une guerre longue comme la vie*. Après avoir tenu des propos critiques au sujet de la politique russe, il a fait l'objet de menaces, tant en Tcherkessie qu'à Moscou.



Il y a des limites à ce que je ne comprends pas

Die Sonne hat Weltanschauung – Die Welt dreht Sich / Karl Kraus

En 1989, Beate Grimrud publiait son premier livre, un recueil de nouvelles intitulé *There are limits to what I do not understand* (Il y a des limites à ce que je ne comprends pas). Ce titre quelque peu énigmatique et paradoxal illustre, parallèlement à la vie et à l'œuvre de cette écrivaine profonde, le rôle complexe et vital que joue le concept de frontière (la limite, la démarcation, la séparation) dans l'univers de la littérature. Beate Grimrud est née en Norvège, mais vit en Suède. Elle écrit et publie dans les deux langues et son dernier roman, *A Fool, Free*, a été sélectionné pour le Nordic Council Book Prize 2010, à la fois par les jurys norvégiens et suédois.

Rien qu'en dédoublant son identité nationale, Beate Grimrud remet déjà en cause les démarcations entre les pays et les appartenances. Mais elle estompe encore davantage les frontières quand elle mêle au travers de son œuvre littéraire la vie et l'art. Le narrateur de ce roman est un personnage de fiction dont l'existence ressemble clairement à celle de son inventrice. Les oppositions entre normalité et folie, entre force et vulnérabilité disparaissent, ou perdent simplement toute importance dans ce régal littéraire puissant et très original, venu des pays nordiques d'aujourd'hui.

Le Mur de Berlin était l'une des lignes de démarcation très concrètes, mais aussi lourdement symboliques de notre époque. Sa démolition en 1989 a marqué le début d'une nouvelle ère d'espoir et d'unification pour l'Europe et au-delà. Vingt ans plus tard, nous pouvons observer des percées cruciales et des victoires pour l'humanité. Mais de nouveaux murs de séparation se sont dressés entre les peuples et les continents.

Alors que des centaines d'écrivains sont menacés, harcelés et persécutés uniquement parce qu'ils exercent leur droit fondamental à la liberté d'expression, les frontières réelles deviennent critiques et même des obstacles dangereux pour leur vie. La création d'*ICORN* (*the International Cities of Refuge Network*) pour offrir un refuge sûr aux écrivains persécutés n'a un sens que dans la mesure où ces écrivains sont capables de franchir les frontières physiques entre les zones troublées où ils sont pourchassés et leur ville refuge potentielle.

«À une époque où nous revendiquons la suppression des frontières internes, nous sommes en train de verrouiller les frontières extérieures de l'Union européenne», a observé le philosophe français Jacques Derrida, quelques années après la chute du Mur de Berlin, dans un texte* adressé aux pionniers qui élaboraient le réseau originel de cités refuges pour les écrivains persécutés. Alors que les États européens rivalisent entre eux pour se barricader contre les immigrants et que les murs de la Forteresse Europe se renforcent jour après jour, est-il possible d'espérer des formes de solidarité et d'hospitalité exprimées et mises en œuvre par des villes, qui transcenderaient les politiques et les frontières des États-nations?

Ou, pour reprendre le texte de Derrida, «La Ville, dotée de nouveaux droits et d'une souveraineté plus affirmée, pourrait-elle ouvrir de nouvelles possibilités dont les lois internationales des États n'avaient jamais rêvé?». Comme Derrida le souligne, il ne fait pas de doute que les enjeux sont élevés et que les ambitions devraient l'être, qu'un nouveau cosmopolitisme – une nouvelle *cosmopolitique* – est requis. «Nous voudrions demander à ces nouvelles cités refuges de réorienter la politique étatique (...) de transformer et réformer les modalités d'appartenance de la ville à l'État».

En nous efforçant de développer et d'étendre le réseau international des cités refuges, nous devrions écouter attentivement les questions et les défis que pose le

philosophe français, décédé depuis. Au travers de ses réflexions sur les anciens Grecs et chrétiens, sur Kant, Arendt et Benjamin, il vise à définir l'espace et la portée de la cité refuge contemporaine, ou même à expliquer la mission que nous avons assumée quand nous nous sommes proclamés asiles sûrs dans un environnement de plus en plus hostile et xénophobe.

Retour à Stockholm, la ville de résidence de Beate Grimrud (et bien sûr, une cité refuge d'*ICORN*), dans le sillage de l'attentat suicide fatal du 12 décembre 2010. «Ce n'est pas une guerre des civilisations, c'est un combat entre la folie et la raison», commentait justement l'écrivain turc et suédois Mustafa Can dans un quotidien. N'acceptons pas l'image d'une Europe aux identités immuables, aux valeurs figées, aux frontières immobiles que les guerriers du jihad et leurs contreparties islamophobes et xénophobes veulent nous imposer. Célébrons la multitude des personnalités et le franchissement des frontières dans la prose de Grimrud. Et relevons le défi de Derrida pour faire de nos villes des refuges pour l'autre, «qu'il s'agisse de l'étranger en général, de l'immigrant, de l'exilé, du déporté ou de la personne déplacée».

Helge Lunde
Directeur exécutif
ICORN

* *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort!*, Paris, 1997



2008 © Hélène Amouzou / Autoportrait



2008 © Hélène Amouzou / Autoportrait

Citoyens du monde, à quand?

C'est en participant à un colloque politique au Parlement européen sur la citoyenneté européenne en 2007 que je me suis posé la question pour la première fois. Ou plutôt, que je l'ai posée aux orateurs et participants. Où sont les frontières de la citoyenneté à l'heure de la mondialisation? Sont-elles géographiques? Quels seraient les contours d'une «citoyenneté universelle», hors clivages de peau, de couleur, de statut, de race ou de nationalité, ouverte sur le monde de demain, et solidaire? Et faut-il ouvrir cette citoyenneté aux pays du sud, nouvel Eldorado, alors que les flux migratoires posent encore question pour certains?

Ce mercredi 5 juin à 12h45, rue de l'Étuve, Manneken-Pis a été revêtu d'un costume de «citoyen du monde». Monsieur Lefrançois, citoyen du monde depuis un demi-siècle, nous invitait à une belle rencontre suite à laquelle un «Bureau d'enregistrement» des citoyens du Monde à Bruxelles a été ouvert sur la place du Jeu de Balle dans les Marolles.

Ainsi, cette même question de l'u-topie d'une citoyenneté universelle se pose et revient en divers lieux, sous diverses formes et angles de vue, dans des communautés séparées. Elle relie plusieurs espaces-temps dans une même ville, Bruxelles.

Elle nous renvoie à la définition même que nous donnons à ce mot, citoyenneté, à notre conception de ce qu'est une frontière, et comment nous la relient à la notion de bien commun comme intérêt général transcendant nos inéluctables individualités ou individualismes, notre incontournable immanence.

Est-ce une élaboration topique cadencée culturellement et éthiquement, liée à l'esprit d'un lieu exclusif, déconnecté de son en-vers? Qui est l'autre dans une démocratie et pourquoi est-il autre à ce point qu'on lui dénie tout droit de cité? Pourquoi à mon tour suis-je cet autre? Quelle est ma légitimité ou légitimation pour prendre la parole dans une cité qui, si elle ne m'entend pas, m'exclut. Et je questionne aussi ceux qui me coupent la parole pour se l'approprier, dans un espace pourtant public qui, acquis collectivement, appartient à tous. Toutes ces matières nous renvoient au-dedans et au-dehors, au blanc et au noir et nous posent la question de l'exclusion dans une société démocratique. Exclusion de et par la langue, magma hypnotique où se noient nos archétypes.

Du latin *civitas* (droit de cité, droit d'un habitant d'un pays), la citoyenneté moderne trouve son origine dans la «polis» grecque, fondée sur l'égalité entre tous les «citoyens». Certains en faisaient partie, d'autres pas, le monde se divisant alors entre citoyens, descendants de citoyens et esclaves. La citoyenneté est dès son origine intimement liée à la démocratie, elle implique la participation de tous à la gestion de la cité, mais certains en sont exclus, alors que d'autres y sont inclus. Elle est l'objet d'une filiation, de père en fils. Les femmes sont venues après, sous Périclès, «épouses de», et «filles/mères de», telle est la Loi. C'est l'objet de notre questionnement sans réponse.

Pourtant, depuis l'antiquité, la démocratie a évolué et tous veulent prendre la parole. La notion de «citoyenneté de l'Union», complémentaire aux citoyennetés nationales, confère depuis Maastricht à ses ressortissants des droits et des libertés fondamentaux, tels les droits de circuler et de séjourner dans tout le territoire de l'Union; de voter et de participer aux élections municipales et du Parlement européen dans l'État de résidence; de non-discrimination sur la base de la nationalité, du genre, de la race, de la religion, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle; d'inviter la Commission à présenter une proposition législative (initiative citoyenne), etc.*

Ces interrogations qui essaient dans l'infini du questionnement, passent aussi et d'abord par la définition des frontières, du dehors et du dedans. Frontières physiques, frontières mentales. Qu'est-ce qu'une frontière, comment et pourquoi l'établit-on? Généralement, ce sont les guerres et leurs négociations qui créent les frontières, ou qui les abolissent. Ce sont des lignes imaginaires séparant ou joignant des territoires définis au cours d'une histoire.

Le cas de la Belgique est intéressant à plus d'un titre à cet égard. Alors que l'on parle les mêmes langues de part et d'autre des frontières – assez récentes – du pays (français au sud, néerlandais au nord, allemand à l'est), une frontière culturelle passe au milieu d'un territoire, d'un état. La frontière est ici linguistique avant tout. Cette frontière, séparant les endroits où l'on parle des dialectes germaniques d'endroits où l'on parle des dialectes romans, est restée quasiment stable. Elle n'a bougé que de

quelques kilomètres sur des siècles.

De simple limite politique et juridique au sein de l'Espace Schengen, la frontière entre les deux Corées, elle, se matérialise par une large bande de terre, suite à des accords militaires entre Américains et Soviétiques issus de la conférence de Yalta en 1945. Alors que les frontières des pays du sud ont été décidées par des puissances étrangères. Le cas de l'Afrique est particulièrement emblématique, les frontières de la plupart des États qui la constituent ont été dessinées à la fin du 19^e siècle par les puissances coloniales occupantes.

La question des frontières nous renvoie au drame du conflit Israëlo-Palestinien, ou encore à la frontière à l'Islam, culturelle, religieuse, voire raciale, imposée par l'Occident, et/ou vice versa.

Frontières territoriales, juridiques, frontières culturelles et géographiques, les frontières se tracent en fonction d'un dehors et d'un dedans. Comment établit-on des frontières? Dans la tête, elles sont d'abord mentales. L'on décide que celui qui est à l'extérieur est l'autre, et considéré à ce point comme tout autre que l'on n'hésite pas à traiter comme l'on traite, en vertu de l'article 127 bis, les illégaux de Steenokkerzeel. On lui réserve alors le pire pour un humain. Les illégaux sont enfermés dans des centres fermés. Ou ils se meurent dans la rue, ces invisibles. C'est le phénomène d'exclusion, exclusion de la Cité, de ses droits et de ses devoirs.

Mais les frontières n'existent-elles pas, à peine perceptibles, au sein même de la Cité? Entre les beaux quartiers et les autres, entre les patriciens et les plébéiens, entre les riches et les pauvres?

N'est-il pas dit que pour trouver un emploi à Bruxelles, mieux vaut ne pas résider dans certains quartiers, qu'y avoir son adresse plaide en sa défaveur? Plus généralement, le canal n'est-il pas souvent cité comme une frontière mentale, et très ancienne, séparant la ville entre quartiers aisés et quartiers «difficiles»? Un projet d'urbanisation de Bruxelles, au début de l'indépendance, proposait de créer, hors du pentagone, deux nouveaux quartiers: un quartier du repos, à l'est, sur les hauteurs, et un quartier du travail, dans la vallée de la Senne.

Aujourd'hui, les quartiers du travail sont devenus ceux où il est de plus en plus difficile d'en trouver un. Si au sein de ces

mêmes quartiers, les anciens ateliers, abandonnés, sont transformés en lofts, ceux-ci sont protégés par des systèmes de sécurité... Pas davantage de réelle mixité ne se crée...

Frontières entre les nantis et les laissés pour compte, de part et d'autre de la caméra de surveillance... L'un est protégé, l'autre surveillé...

Schengen protège l'Europe de la «misère du monde», les caméras de surveillance dans nos cités protègent les nantis des exclus...

Mais qu'y a-t-il à y gagner?

La dialectique hégélienne du maître et de l'esclave indique l'éternel recommencement d'un conflit inhérent à la condition humaine et qui consiste à l'asservissement de «l'autre» afin d'être reconnu par lui.

Le maître, le nanti, ou même le travailleur appartenant – encore – aux classes moyennes jouit de ses biens, mais vit dans un état de peur de la banqueroute, et surtout de l'autre.

L'exclu, le travailleur précaire rêve du niveau de vie du maître, y sacrifie parfois sa vie ou sa santé, et en tout cas y consacre toute son énergie...

Mais qui, finalement y trouve son bonheur?

Fallacieuse espérance – l'utopie de la citoyenneté universelle est-elle la seule réponse possible aux exclusions – qui part du principe de la jouissance des biens communs, sur une planète où de toute évidence les ressources nécessaires à la vie sont communes à tous, et que leur déperdition conduirait l'humanité entière au désastre?

Du reste, atteindre la citoyenneté universelle devrait sans doute passer par des projets politiques concrets, auxquels d'aucuns travaillent: partage des richesses (revenu de base), gestion responsable des ressources naturelles, partage du savoir... Bref, il y a du «pain sur la planche», mais n'y a-t-il pas là aussi autant de chantiers passionnants, d'occasion de collaborer à un but commun, chacun avec sa spécificité, sa créativité, de sortir d'un sentiment mortifère d'impuissance?

Tina Noiret

Écrivain et formatrice

* La liste complète se trouve sur Europa:
http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/citizenship_fr.htm



2008 © Hélène Amouzou / Autoportrait



2007 © Hélène Amouzou / Autoportrait

Accueil, hospitalité et intégration

Quelques réflexions à partir d'une expérience au sein d'un dispositif d'accrochage scolaire pour primo-arrivants (DASPA)

*Ce dont il faut partir ce n'est pas de l'inégalité (du monde, des êtres, des capacités...), mais de l'égalité. Un tel impératif est d'abord pragmatique: il n'y a pas d'autre moyen de faire advenir l'égalité que de la supposer, de l'affirmer; c'est la seule posture qui ait une efficacité (...)*¹

Jacques Rancière

Ce lundi 3 juin, *La Première* nous livrait les résultats d'une enquête menée par *La RTBF / La Libre Belgique / Dedicated* sur la perception de l'intégration des personnes d'origine étrangère. Les chiffres ne surprennent pas: seul 1 belge sur 5 estime que les populations d'origine étrangère sont bien intégrées dans notre société. Et une majorité pense que la raison de cette mauvaise intégration tient, en premier lieu, aux populations étrangères elles-mêmes. Une éternelle répétition... Comme le rappelle Andrea Rea, professeur de sociologie à l'ULB et invité à l'émission, cette perception négative a toujours existé dans l'histoire de l'immigration. Alors, à quoi est-elle due? Qu'en pensent les principaux intéressés, c'est-à-dire ceux à qui il est demandé de s'intégrer? Que se passe-t-il exactement sur le terrain? Comment peut-on transformer ces discours et ces impressions? Quelles dynamiques d'accueil et d'hospitalité faut-il mettre en place? Quelques éclairages au départ d'une expérience professionnelle dans l'enseignement...

Arrivée

Les élèves avec lesquels je travaille ont des origines diverses: Europe de l'Est, Maghreb, Afrique de l'Ouest, Amérique latine, Asie... Ils vivent en Belgique depuis très peu de

temps et ne maîtrisent pas la langue française. Certains sont arrivés à Bruxelles, car leurs parents ou un membre de leur famille s'y sont installés. D'autres ont fui leur pays, pour des raisons politiques ou économiques. Ces derniers se retrouvent dans des situations d'accueil très difficiles. Outre la problématique du logement liée à la crise de l'accueil des personnes d'origine étrangère dans notre pays (certains sont hébergés dans des centres, d'autres à l'hôtel), ces jeunes sont aussi confrontés à la terrible complexité d'une demande d'asile et à l'insécurité qui l'accompagne. Sans oublier la souffrance due à la perte de la structure familiale... Quoi qu'il en soit, réfugiés ou non, tous ont laissé derrière eux leur famille, leurs amis, un mode de vie, un environnement et des repères...

Arrivés ici, ils comprennent ce sentiment d'étrangeté. Un sentiment qui se double en cette période fragile de l'adolescence. Car, comme l'expliquent Pascale Jamouille et Jacynthe Mazzochetti² dans leur ouvrage *Adolescences en exil*,³ «l'adolescence est un moment où le jeune se sent en exil. Il fait le deuil de l'enfance, il est en pleine mutation de son identité subjective et sexuelle. Il se sent souvent étranger à son environnement et à lui-même. (...) Il y a toutes les métamorphoses de l'adolescence qui entrent en écho avec les questions d'exil, à savoir le bouleversement de la langue, du climat, de la cuisine...»⁴

Mes élèves vont devoir apprendre un nouveau fonctionnement, de nouvelles habitudes de vie et essayer de se projeter dans un avenir scolaire où l'apprentissage d'une nouvelle langue va être déterminant pour leurs projets. Certains, qui rêvaient d'être

médecins chez eux, se rendent bien compte que le travail qui va leur être demandé pour réaliser ces études est gigantesque. Pas facile pour des jeunes déjà en plein questionnement.

Insertion

Le travail qui est mené au sein d'un DASPA concerne bien sûr l'apprentissage de la langue française, mais également la rencontre avec la culture belge et toutes les cultures présentes en classe. C'est cette expérience du «babellage» dans toutes les langues que décrivent Pascale Jamouille et Jacynthe Mazzochetti. «L'exil met l'identité au travail, elle fait grandir très vite les enfants. Ils se cherchent ensemble et commencent à jouer avec toutes les langues du monde. Ils créent donc une espèce de «sabir» tout à fait à eux (...). Ils entrent dans la jouissance du bilinguisme, où aucune langue ne domine l'autre. C'est ce dialogue égalitaire entre toutes les langues qui va leur permettre d'entrer tous ensemble dans la langue de l'exil».⁵

L'école étant le microcosme d'une société, les professeurs sont particulièrement attentifs à intégrer les jeunes primo-arrivants et à créer des occasions de rencontres et de mélanges avec les autres élèves, que ce soit dans l'enseignement général, technique ou professionnel. La stigmatisation est si vite arrivée. Ils peuvent, par exemple, se faire taxer de «Smex»⁶ par les autres élèves, dont la plupart viennent des mêmes cultures qu'eux et dont certains sont eux-mêmes passés par le DASPA et connaissent bien donc, pour l'avoir vécu, ce début de l'exil. Pour rebondir sur l'intervention d'Andrea Rea sur *La Première*, ce dernier relevait que ce n'est pas l'intégration qui pose un problème, mais l'accroissement des inégalités sociales. Et la question de la perception de l'intégration est toujours en lien avec la peur de l'autre.

Ces tensions qui peuvent surgir entre jeunes issus des anciennes et des nouvelles migrations sont également pointées par Pascale Jamouille et Jacynthe Mazochetti. «Des jeunes de la seconde génération ne croient plus à l'ascension sociale par le scolaire. (...) Les primo-arrivants ont beaucoup plus d'illusions, ils veulent réussir sur le plan scolaire, «gagner les papiers», nouer des relations interculturelles étayantes, parier sur l'avenir. Les uns se tournent ainsi vers le passé, les autres vers l'avenir, les uns vers les pays d'origine, les autres vers les



2008 © Hélène Amouzou / Autoportrait



2009 © Hélène Amouzou / Autoportrait

réseaux transnationaux. Les uns sont donc le contremodèle des autres».⁷

L'avenir

À l'issue de cette année passée dans un DASPA, les élèves sont orientés en fonction de leur niveau scolaire, de leur connaissance du français aussi, de leur projet et de leurs besoins et envies. Certains poursuivent dans l'enseignement général, d'autres dans l'enseignement technique ou professionnel, d'autres encore, dans des collectifs d'alphabétisation ou dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Ils vont poursuivre leur intégration dans l'univers scolaire et dans la société belge, forts de cette expérience en DASPA et de cette ouverture à l'autre qu'elle constitue et qui est assez proche des espaces de recherche et de création évoqués par Pascale Jamouille et Jacynthe Mazzochetti dans leur piste de travail. «Les jeunes veulent que soit soutenu le processus de métissage identitaire, entre leurs filiations (leurs origines) et leurs affiliations (leurs nouveaux ancrages). Pour cela il faut ouvrir des espaces de parole. Le métissage se fait à travers la symbolisation, à travers le groupe».⁸

Marie Poncin

Enseignante au sein d'un DASPA
(Dispositif d'Accrochage Scolaire
pour Primo-Arrivants)

1 NORDMANN Charlotte, *Bourdieu / Rancière. La politique entre sociologie et philosophie*, Éditions Amsterdam, Paris, 2006, page 15.

2 Durant trois ans, les anthropologues Pascale Jamouille et Jacynthe Mazzochetti ont mené une recherche avec des jeunes d'origine marocaine, turque, sub-saharienne et des primo-arrivants vivant dans le croissant pauvre de Bruxelles. La recherche a émergé de l'UCL et du service de santé mental *Le Méridien*. Son objectif était de comprendre le vécu de ces «adolescents en exil» et le sens qu'ils donnent à l'ethnicisation de leurs écoles, de leurs quartiers, de leurs groupes de pairs. D'abord centrée sur les lieux d'exil et l'institution scolaire, la recherche s'est aussi intéressée aux violences d'État, une question qui n'avait pas été prévue au départ, mais qui a été largement relayée par les jeunes participants.

3 JAMOUILLE Pascale, MAZZOCHETTI Jacynthe, *Adolescence en exil*, Éditions Academia, Louvain-la-Neuve (Belgique), collection Anthropologie prospective, n° 10, octobre 2011.

4 JAMOUILLE Pascale, «Dossier, Adolescence en exil», in *Journal Droit des Jeunes*, n° 318, octobre 2012, page 5.

5 *Ibidem*, page 7.

6 Mot d'argot signifiant «Sans minimum d'existence».

7 *Ibidem*, pages 7-8.

8 *Ibidem*, pages 9-10.



S'identifier au différent: le langage du conte*

Elzbieta est née en Pologne, dans ces années troubles qui précèdent la 2^e Guerre Mondiale. Durant son enfance, elle a beaucoup voyagé en Europe. Auteur-illustratrice, plasticienne, elle partage son temps entre la peinture, la photographie et l'illustration. Elzbieta a créé une cinquantaine d'albums jeunesse publiés dans vingt pays.

Résolument tournée vers l'enfance, pays que l'on s'empresse d'oublier trop vite selon elle, elle base ses livres sur sa propre vie d'enfant, tissée de langues, d'expériences et de lieux multiples. C'est l'objet du livre qu'elle a publié en 1997 aux éditions du Rouergue, "L'Enfance de l'art".

Quelques titres, incontournables en littérature de jeunesse: «Gargouilles, sorcières et compagnie», «Flon-flon et Musette», «Petit-lapin Hoplà», «Le Troun et l'oiseau musicale». Le dernier paru: «Petit Fiston», date de mars 2013.

De quoi nous parlent les contes traditionnels?

Dans ses travaux sur la littérature de tradition orale des Berbères du Haut Atlas marocain, le linguiste et anthropologue Hassan Jouad a mis en évidence l'existence, reconnue par ses pratiquants, d'une esthétique de l'implicite. Il nous apprend que dans cette société paysanne – dont les pratiques artistiques sont extrêmement sophistiquées – «*ce qui est pensable, ce qui est concevable mentalement n'est pas réductible uniquement à ce qui est explicite, aux mots pour le dire*», il précise encore que la pensée non stabilisée en mots «*fournit un aliment*

continuel à la prospection mentale, à l'activité spéculative».

Ce langage, porte un nom: le langage *l-maana*. Quoique employant, comme le font nos contes, les mots de la langue courante, *l-maana* ne formule pas directement son propos, mais il l'induit. À la finesse d'oreille du récepteur incombe la charge de décoder le message qui lui parvient sous cette forme. S'il n'y arrive pas, tant pis pour lui. En fait, l'incompréhension est rare, quelque chose est dit et reçu.

Si cette manière de s'exprimer ne porte pas toujours un nom dans d'autres contrées, cela ne veut pas dire qu'elle soit tout à fait inusitée en dehors du Haut Atlas. "Ce train va bien à Brighton, n'est-ce pas?" m'enquis-je un jour, quelques minutes avant le départ, auprès d'un autre voyageur. Au lieu de m'affirmer simplement que oui, il me répondit: "Well, I hope so!" Et cet "Espérons-le!" permettait de m'apprendre, sans me le dire, qu'il en était certain, qu'il y allait lui-même, qu'il serait tout aussi embêté que moi de s'être trompé et qu'au pire nous serions au moins deux, ce qui est déjà rassurant!

Contrairement à la riche information implicite induite par le sous-entendu de mon voyageur anglais, nos contes traditionnels formulent des idées qui doivent, elles, pour le bon fonctionnement de la pensée spéculative, rester voilées. Et, pour ce qui concerne les plus sérieux de nos contes, ils y parviennent. Où veulent-ils au juste en venir? Nous ne saurions le dire avec certitude. Mais nous savons que les termes de ce conte racontent autre chose. Que nous pouvons utilement et sans crainte les transmettre aux enfants, qu'il s'agit d'une fiction, une fiction échafaudée de toutes pièces. Ce "supposons que" permet à notre imaginaire, à notre pensée, d'expérimenter, sans danger, des situations extrêmes; d'insinuer ce qui ne peut se dire en clair et qui ne doit pas l'être; de raconter en mots limpides quelque chose pour dire, non pas son contraire, mais tout autre chose. Et cet autre chose, à l'inverse des expressions du conte, n'a rien de criminel. Utiliser un récit entier, pour transmettre quelque chose de non-dit, de secret, c'est faire un usage très étrange du langage.

Le surprenant réside, me semble-t-il, dans le fait que ces énigmes non résolues, nous les transmettons, comme allant de soi, à nos héritiers et ceci de génération en

génération. J'y vois la preuve que quelque chose en nous pressent que ce sont des biens précieux.

Leur constance vient sans doute de ce qu'ils sont les reliquats de modes de transmission des temps d'avant l'écrit; des trésors à niveaux multiples, enchâssés dans nos cultures et traversant les siècles.

De même que nos rêves, les contes ne mentent pas. L'usage consolateur intime, le travail caché de la pensée que le conte – et sa répétition – suscite, demeurent dans le non-dicible, mais les enfants sentent intuitivement que ces récits modèles abordent discrètement des questions qui méritent examen. Aussi acceptent-ils sans difficulté, avec le sentiment de sécurité qu'offre le secret, de passer outre les invraisemblances de ce langage particulier; ils savent qu'elles ne nuisent en rien au fond des sujets traités, bien au contraire. Chercher la crédibilité narrative serait ici, non seulement du bruit inutile et hors de propos, mais nuirait à l'efficacité des moyens mis en œuvre. Les hiatus, loin de se manifester comme des manques, nous rassurent. Ils nous avertissent que nous sommes ailleurs que dans la logique de nos sentiers de tous les jours. Ici nous sommes dans une logique expérimentale, dans une contrée allogène dont nous admettons les abrégés et dont nous découvrons les surprenantes cohérences sans toutefois nous sentir personnellement menacés. En effet, pour être admissible dans le registre du conte, une histoire doit se passer entièrement dans l'Impossible, l'Inaccessible, l'In faisable humain. Les coïncidences temporelles, la géographie des espaces, les saisons, la direction des vents, les rencontres à la fois improbables et prédestinées, les protagonistes et leurs actions, leurs pouvoirs, leurs péripéties, enfin tout, doit se développer dans un registre imaginaire. Aucun élément ne doit permettre de soupçonner que l'histoire pourrait se dérouler chez les vivants ordinaires. Le domaine du conte se situe dans un ailleurs, de l'autre côté de la brume de nos pensées. L'enfant désiré y est conçu par magie, il aura la taille d'un pouce ou bien il naîtra hérisson; il sera promis au diable, aura la Mort pour marraine et, toujours, sera obligé d'affronter l'aventure.

L'enfant a beau être richement doté à son arrivée sur terre, avant d'avoir élaboré son propre bouclier symbolique, avant d'avoir éteint par des mots les alarmes du



Réel, il est exposé à sa violence sans protection, de plein fouet. Face à ce vide, le conte est, me semble-t-il, une arme de défense puissante. Les mutilations les plus sangui- naires trouvent là, réparation.

Mais, selon moi, le conte traditionnel remplit encore une autre fonction essen- tielle: il nous procure des occasions d'en- traînement à d'autres cohérences, à d'au- tres systèmes de pensée. Il nous permet de voyager dans l'ailleurs, dans le différent de chez nous. À travers le conte, nous nous transportons dans d'autres contrées et, sans réticence, sans jugement préalable, nous en découvrons les lois. Je ne veux pas dire qu'il nous apprend, suivant ce cliché imparfai- tement formulé à "tolérer la différence" (comme si nous avions notre mot à dire là-dessus), le conte fait bien mieux: il nous permet, expérimentalement, de nous iden- tifier au différent.

S'il faut en croire saint Pierre Fourier (1565-1640), le fondateur d'une congréga- tion pieuse destinée à éduquer les jeunes filles pauvres (origine de l'entreprise carita- tive qui évolua en le très exclusif *Couvent des Oiseaux*), cette ouverture d'esprit n'était peut-être pas en usage, au 17^e siècle, dans toutes les sphères de la société. Car, admo- nestait-il longuement avec un sévère hu- mour ses chanoinesses, «N'admettez aucu- ne personne contrefaite dans la congréga- tion (...)! Si vous les acceptez, vous aurez bientôt un hôpital au lieu d'un monastère». Mais dans les mêmes temps, dans les mi- lieux populaires où naissent et se transmet- tent les contes, les difformités, les anoma- lies, les singularités physiques, ne sont ja- mais assimilées à du handicap. Dans les contrées et royaumes imaginaires où se déroulent les aventures, les infirmités, loin d'être esquivées ou honnies, se voient explicitement désignées. Fréquemment signe de la bonne fortune que chacun de nous espère, elles font partie de l'existence et sont souvent, pour les héros aux prises avec l'adversité, d'indispensables complices sans lesquels ils ne pourraient pas aboutir leurs entreprises.

Quant à l'étranger, l'inconnu, le diffé- rent, il y est indispensable à toute aventu- re. Il est l'aventure elle-même. Il en est le protagoniste. Il est nous-mêmes. Quand les circonstances jettent nos héros dans le vaste monde, quand ils se perdent dans la forêt profonde, quand ils abordent un nouveau royaume où ils doivent faire leurs

preuves pour gagner la princesse et devenir roi, ou retrouver leur forme véritable pour que justice soit faite, ils sont les étrangers. Et c'est eux que nous accompagnons en pensée, c'est leur bonne fortune que nous souhaitons avec ferveur, car c'est à eux que nous nous identifions.

Elzbieta

* Extrait d'un ouvrage en cours dont le titre provisoire est *Le langage du conte*, édité au ROUEGUE



De l'éthique à la politique: subsomption ou subversion

Éthique de l'hospitalité

Selon une tradition philosophique qui puise ses racines dans la mythologie antique et est entretenue par des penseurs contemporains tels Jean-Luc Nancy ou Alain Brossat dans la suite de Levinas et Derrida, l'hospitalité constitue un principe éthique absolu, si pas l'essence même de l'éthique. Rigoureusement entendue, l'hospitalité se doit d'être inconditionnelle. Ce principe premier ne peut être subordonné à d'autres principes ni limité par des règles, des normes ou des critères. L'hospitalité n'a pas besoin de raisons, de justifications, elle s'accorde sans réserve ni calcul, en dehors de tout intéressement. René Schérer¹ a montré que dans l'antiquité grecque, l'hospitalité fait référence à des lois immémoriales, des lois d'avant la loi, d'avant le droit, d'avant l'État et ses politiques. Jacques Derrida parle, lui, de La grande loi de l'hospitalité, «cette Loi inconditionnelle, singulière et universelle à la fois, qui commanderait d'ouvrir les portes à chaque un et à chaque une, à tout autre, à tout arrivant, sans question, sans identification même, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit».²

Inconditionnelle et absolue, elle reçoit l'autre sans lui ôter son altérité, sans attendre qu'il se conforme aux règles de la maison. Elle l'accepte comme étrange, comme intrigant, comme inconnu, comme *Intrus*,³ sans chercher à l'assimiler ou à le ramener à du connu. Elle exige «que je lui donne lieu, que je laisse venir, que je le laisse arriver, et avoir lieu dans ce lieu que je lui offre, sans lui demander ni réciprocité (l'entrée dans un pacte) ni même son nom».⁴ Être hospitalier, c'est s'exposer à la surprise et à l'imprévisibilité de l'autre. C'est se confronter à l'altérité infinie dont il est porteur. C'est donc se laisser altérer par l'autre, le laisser remettre ma maison et mon identité en question. C'est Saint-Julien accueillant et réchauffant contre son corps le lépreux. Pour Alain Brossat, l'hospitalité inconditionnelle implique d'accueillir l'autre également dans son adversité et son hostilité. C'est Elsa (Dita Parlo), l'Allemande, dans *La grande illusion* qui héberge, nourrit et soigne les prisonniers évadés (Gabin et Dialo). «L'hospitalité s'adresse, en effet, au plus lointain, au plus différent; ici, elle s'exerce même au bénéfice de l'ennemi, et circonstance aggravante, en temps de guerre».⁵

À la fois l'éthique de l'hospitalité commande cet accueil inconditionnel, à la fois elle n'a rien à prescrire. Selon Derrida, l'hospitalité n'est pas un principe éthique, c'est le principe même de l'éthique qui, pour Levinas, précède tout commandement, toute ontologie, toute politique. «En tant qu'elle touche à l'ethos, à savoir à la demeure, au chez soi, au lieu du séjour familial autant qu'à la manière d'y être, à la manière de se rapporter à soi et aux autres, aux autres comme aux siens ou comme à des étrangers, l'éthique est hospitalité, elle est de part en part coextensive à l'expérience de l'hospitalité, de quelque façon qu'on l'ouvre ou la limite».⁶

Il n'y a donc pas à cultiver une culture de l'hospitalité. Elle est la culture même, il n'y a pas de lien social sans un principe d'hospitalité.

Politiques inhospitalières

Toute traduction d'un principe éthique dans une politique et législation se révèle inévitablement réductrice. De surcroît, l'hospitalité, par définition, s'accommode mal de toute réglementation qui chercherait à la mettre en œuvre puisqu'une telle codification implique d'établir des critères, des procédures, des droits, des devoirs, etc. qui ne pourront que limiter l'inconditionnalité et l'imprévisibilité de l'hospitalité. Brossat la qualifie de «cristal trop pur pour être confié aux États, à l'administration, aux pouvoirs modernes».⁷

Et de fait, lorsque l'État aujourd'hui prend en charge l'arrivée de l'étranger à travers ses politiques de migrations et d'asile, ou l'accueil de l'altérité à travers ses politiques d'intégration, les législations et les pratiques en vigueur se situent à l'antipode absolu de l'éthique de l'hospitalité. Inutile de détailler ici. De réforme en réforme, et quel que soit le ministre en fonction, ces politiques sont animées par une suspicion systématique à l'égard de l'étranger (fraudeur, profiteur, abuseur, intégriste, terroriste...). Elles soumettent l'accueil de l'autre, sa protection, son séjour, ses études, son droit de vivre en famille, etc. à des conditions financières, administratives, politiques de plus en plus élevées pour ne pas dire surréalistes. Elles attendent de l'étranger qu'il s'assimile complètement à la société

d'accueil, qu'il s'intègre en reniant son altérité, ses coutumes, ses pratiques religieuses, etc. Elles ne tolèrent aucun imprévu dans la trajectoire d'intégration de l'étranger: qu'il divorce, change d'emploi, déménage sans le signaler ou commette un écart de conduite, il perdra son droit d'être là.

Du côté de la philosophie, on peut repérer dans l'œuvre de Kant un début de dévoiement de l'éthique antique dans les politiques actuelles. Kant a tenté de formuler des principes politiques susceptibles d'inscrire l'éthique de l'hospitalité dans une législation internationale. Mais il s'est heurté aux limitations inhérentes à toute politique. C'est dans deux petits textes, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* et *Projet de paix perpétuelle* qu'il pose les fondements du droit international et d'une politique de l'hospitalité. La surface de la terre étant limitée et «sphérique, les hommes ne peuvent se disperser à l'infini», il faut «qu'ils se supportent les uns à côté des autres, personne n'ayant originairement le droit de se trouver à un endroit de la terre plutôt qu'à un autre».⁸ Les humains sont naturellement amenés à vivre ensemble et à définir les bases d'une organisation internationale qui permette une coexistence pacifique. Les trois principes posés par Kant pour garantir un état de paix entre les nations sont l'État de droit («constitution républicaine») qui devrait être instauré dans chaque pays, un droit international basé sur une fédération d'États libres (autrement la SDN ou l'ONU), et un droit cosmopolitique restreint aux «conditions de l'hospitalité universelle». Kant entend par là que tout homme a le droit de se présenter sur un territoire «sans être traité en ennemi» et de «se proposer comme membre de la société».⁹

On peut saluer Kant d'avoir au 18^e siècle anticipé le droit international et osé poser l'hospitalité à son principe. Une lecture attentive du texte et des limites que Kant appose à ce droit révèle cependant que la conception kantienne de l'hospitalité s'apparente davantage aux politiques d'accueil contemporaines qu'à l'éthique de l'hospitalité. D'abord, l'hôte peut «renvoyer» ou «refuser de recevoir» l'étranger, sauf si cela entraîne sa «perte» ou sa «mort». Kant anticipe ici la Convention de Genève de 1951. Ensuite, Kant ajoute que «l'étranger ne peut prétendre à un droit de résidence»,¹⁰

car l'hospitalité ne concerne qu'un «droit de visite dû à tous les hommes». Il s'agit donc moins du droit à l'immigration que d'un droit au tourisme. Enfin, le droit à l'hospitalité kantien se trouve conditionné. L'étranger sera accepté «tant qu'il se tient paisiblement à sa place» ou «tant qu'il n'offense personne» ou encore à condition de rester, en toute circonstance, prévisible: un «homme de principe, dont on sait avec certitude ce que l'on peut attendre, non pas certes de son instinct, mais de sa volonté».¹¹ Cette condition est celle que de nombreux sociologues de l'immigration, d'Abdelmalek Sayad à Andrea Rea, ont appelé le devoir d'irréprochabilité, de docilité et finalement d'invisibilité auquel sont astreints les immigrés. L'étranger peut éventuellement demeurer parmi nous, pour peu qu'il ne dérange nullement nos habitudes, ne soit pas étrange pour un sou, se plie à ce que l'on attend de lui, ne formule pas la moindre revendication, oublie aux vestiaires de son exil son identité et ses projets. Un être paisible et prévisible. L'hôte n'est accepté que s'il n'est pas l'*Autre* qui nous demanderait une attitude hospitalière avec la remise en question de soi et l'effort d'égalisation qu'elle requiert. Précisons, à la décharge de Kant, que cette limite qu'il assigne au droit de visite visait moins la situation des migrants actuels que les exactions des colons de son époque.

Infléchir la politique ou la subvertir

Faut-il faire de l'hospitalité une éthique ou une politique? Kant soulignait l'importance de définir l'hospitalité comme un droit fondamental reconnu par une instance politique et non comme une faveur relevant de la philanthropie ou de l'humanisme. Jacques Derrida entendait prolonger la réflexion kantienne en vue d'infléchir le droit international et les politiques actuelles vers plus d'hospitalité et de cosmopolitisme. Afin que la Loi inconditionnelle de l'hospitalité ne reste pas un vœu pieux sans effectivité ou une norme molle sans cesse pervertie, elle doit se traduire dans «les lois conditionnelles d'un droit à l'hospitalité».¹² Des politiques sont nécessaires «pour tenter de rendre l'accueil effectif, déterminé, concret, pour le mettre en œuvre. D'où les «conditions» qui transforment le don en contrat, l'ouverture en pacte policé; d'où les droits et les devoirs, les frontières, les passeports et les portes».¹³

Et Derrida bien sûr de rappeler que ces lois doivent demeurer en tension permanente avec la Loi ou les principes qui les anime.

Alain Brossat, à l'inverse, estime que toute tentative de transcription du principe d'hospitalité dans le droit est vouée à l'échec et que l'hospitalité est trop précieuse pour être confiée à la politique. C'est aux citoyens à la prendre en charge et, par là, à subvertir les politiques. «Ce caractère incalculable, ingouvernable de l'hospitalité est bien la raison pour laquelle les États policiers de notre temps la tiennent en grande défiance et, le plus souvent, la proscrivent. Elle se glisse entre les mailles du contrôle le plus vigilant, elle peut être ouverte, déclarée ou furtive, secrète, discrète...».¹⁴ Brossat dénonce ici, à la suite de Derrida, le «délit d'hospitalité» instauré par nos gouvernements pour sanctionner les citoyens qui héberge des sans-papiers. Il en appelle alors à une pratique volontairement désobéissante de l'hospitalité. Une pratique imprévisible, surprenante, susceptible d'opérer des déplacements, des désaisissements, des remises en questions, des subversions du cours normal des choses et de l'ordre de la maison. L'hospitalité peut se pratiquer dans la souffrance et le sacrifice, tel Saint-Julien, mais souvent «elle est infiniment plus légère et joyeuse, puisqu'elle ouvre une brèche dans la monotonie des jours».¹⁵

Sans trancher entre ces deux positions, nous apporterons un dernier élément susceptible de les articuler. Tout le propos de Kant sur l'hospitalité ne concerne pas l'État, mais les relations entre individus. L'hospitalité relève pour lui des droits et devoirs des citoyens, non de la puissance publique, du droit cosmopolite et non du droit des gens. Il instaure donc une forme de solidarité internationale ou de droit d'asile privé, obligeant chaque citoyen à accueillir les personnes fuyant la persécution. Derrida rependra cette idée ainsi que la distinction kantienne entre droit de visite et droit de résidence: le premier relève de l'éthique de l'hospitalité et incombe aux individus, le second relève de la politique et appartient aux prérogatives de l'État. Brossat précise, pour sa part, que l'hospitalité, réservée aux citoyens, est trop sacrée pour être confiée aux États, mais que ceux-ci peuvent être sommés d'organiser une politique de l'étranger ou un règlement des circulations, bref une politique de migration, plus civilisée et éclairée que celles que

nous connaissons. Cette politique de migration devrait, à tout le moins, avoir pour boussole «ce qui constitue l'alpha et l'oméga supposé de la modernité démocratique – la doctrine des Droits de l'Homme». Il propose alors, ce que j'appellerai à la manière kantienne, l'impératif catégorique des Droits de l'Homme: «tout droit de circulation que je réclame pour moi-même, je le réclame pour tous les autres».¹⁶

Mathieu Bietlot

Philosophe et politologue,
Bruxelles Laïque

1 SCHERER René, *Zeus hospitalier. Éloge de l'hospitalité*, Paris, éd. Armand Colin, 1993.

2 DERRIDA Jacques, *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort!*, Paris, éd. Galilée, 1997, page 46.

3 NANCY Jean-Luc, *L'Intrus*, Paris, éd. Galilée, 2000.

4 DUFOURMANTELLE Anne et DERRIDA Jacques, *De l'hospitalité*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 1997, page 29.

5 BROSSAT Alain, «L'hospitalité comme cristal» in *Autochtone imaginaire étranger imaginé*, Bruxelles, éd. du Souffle, 2012, page 97.

6 DERRIDA Jacques, *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort!*, Paris, éd. Galilée, 2007, page 42.

7 BROSSAT Alain, *op. cit.*, page 91.

8 KANT Emmanuel, *Projet de paix perpétuelle*, 1795.

9 *Ibidem*.

10 Une autre traduction propose: «Il n'est pas question du droit d'être reçu et admis dans la maison d'un particulier». Nos responsables de l'immigration, de Pascal Smet à Maggie De Blok reprendront cette idée de maison en l'appliquant désormais à l'État...

11 KANT Emmanuel, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, 1863.

12 DERRIDA Jacques, *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort!*, *op. cit.*, page 57.

13 Entretien de DHOMBRES Dominique avec DERRIDA Jacques, «Il n'y a pas de culture ni de lien social sans un principe d'hospitalité», in *Le Monde*, 2 décembre 1997.

14 BROSSAT Alain, *op. cit.*, page 96.

15 *Ibidem*, page 97.

16 *Ibidem*, page 92.



2008 © Héléne Amouzou / Autoportrait

Côté images: Hélène Amouzou

Ses images sont l'expression de ce qu'elle est, de ce qu'elle ressent. Pour elle, la photographie a été un moyen d'interroger la vie, la possibilité d'un intense questionnement à propos de son identité.

Hélène Amouzou vit en Belgique, très loin du Togo où elle est née en 1969. À vingt-trois ans, elle fuit son pays pour le Bénin tout proche, avec son mari qu'elle suivra en Allemagne, d'où il sera refoulé cinq ans plus tard. Elle ne le reverra jamais. Désormais seule avec sa fille, elle gagne la Belgique. Un parcours improbable. Le désarroi. Elle vit l'arrivée tardive à la gare du Nord, le tram 18, le court séjour au Petit-Château, le Centre pour demandeurs d'asile de Lanaken et un accueil réparateur chez des religieuses. Elle s'installe ensuite à Molenbeek, accepte des petits boulots pour des familles, du bénévolat pour des associations. Si son parcours n'a été ni simple, ni heureux, elle a refusé la déprime, s'est «*accrochée*»! Pour sa fille, il le fallait.

Un jour, parcourant Molenbeek à vélo à la recherche d'une activité parascolaire pour sa fille, elle rencontre Thierry Zéno, cinéaste, qui dirige l'Académie des Beaux-Arts de Molenbeek. Ne s'y inscrirait-elle pas, elle-même? Elle saute le pas. Ce sera la vidéo, puis la photographie. Ses professeurs, Guy Coppens, David Marlé et surtout Nicolas Clément, croient en elle et la poussent en avant. Le thème en cours – l'autoportrait – l'effraie pourtant. Elle tente d'y échapper, de le contourner, avant de s'y engager... Présence-absence. Le flou, une lumière sourde, le «*bougé*» lui permettent de tenir le réel à distance. Le noir et blanc aussi. L'absence de couleur répond sans doute à ce qu'elle vit, à cette impression d'être transparente au regard des autres,

à l'interminable attente d'un hypothétique statut. Ses images, à la fois picturales, sculpturales, statiques, lyriques, libres de toute contrainte et simplement belles, traduisent sa forte personnalité. C'est une révélation. Pour elle et pour les autres. Reste une question, interpellante: pour une œuvre artistique, peut-on – doit-on – prendre en compte le fait biographique?

Dans «*Le Livre d'Images*» (Actes Sud, 2001), Alberto Manguel s'est demandé (c'était à propos de Joan Mitchell, artiste canadienne), si «*les biographies de ceux qui l'entouraient, l'histoire des lieux où elle vivait, les tendances, mouvements et changements qui affectèrent le monde à son époque ne devaient pas être également pris en compte*»... De même, dans une communication en 2012 à propos d'Hélène Amouzou, Danielle Leenaerts remarque qu'au-delà de la dimension autographique, «*la citoyenneté, l'appartenance à soi et à la collectivité, le statut des personnes dites "sans-papiers", la spécificité de la migration au féminin se trouvent convoquées à travers l'œuvre*».

C'est l'évidence même. La personne et l'artiste sont un tout indissociable du monde qui les entoure.

Georges Vercheval
Vice-Président
de *Culture & Démocratie*

Le travail d'Hélène Amouzou a été remarqué et souvent publié, exposé. Entre autres dès 2008 pour *Pôze II*, Bozar, été de la Photographie, elle est parmi les choix de Vincen Beeckman, Frank Van Haecke, et Danielle Leenaerts laquelle, en 2012, en fera l'objet d'une communication au colloque *Home/Land: Women, citizenship, photographs* à la Loughborough University. Pour son exposition personnelle au Théâtre de Na-

mur, en 2009, les éditions Michel Husson publient un très bel ouvrage, *Entre le papier et le mur*, avec un texte de Jean-Marc Bodson. En 2010, la Fondation *SmartBe* acquiert plusieurs œuvres et les présente en ses locaux. Dans le même temps le magazine *VIEW*, n° 18, de décembre 2010, les publie avec un texte d'Alain de Wasseige. En 2011, ce sera une participation à *Photo Quai – 3^e Biennale des Images du monde* – à Paris, quai Branly. Et à l'exposition *Le modèle a bougé*, aux Beaux-Arts de Mons.



Culture & Démocratie

Depuis 1993, Culture & Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle.

Fondateur Bernard Focroulle

Présidente Sabine de Ville

Vice-président Georges Vercheval

Équipe Christelle Brüll et Baptiste De Reymaecker

Le Journal de Culture & Démocratie est édité par l'asbl Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles
Téléphone: 02 502 12 15
Courriel: info@cultureetdemocratie.be
Site web: www.cultureetdemocratie.be
Banque Triodos: BE65 5230 8036 6696

Ont collaboré à ce numéro

Annie Amoureux, Mathieu Bietlot, Sigrid Bousset, Christelle Brüll, Baptiste De Reymaecker, Sabine de Ville, Elzbieta, Ardalan Kalantaran, Frédérique Lecomte, Helge Lunde, Lamia Mechbal, Tina Noiret, Marie Poncin, Catherine Vanandruel, Georges Vercheval

Images Hélène Amouzou – rappelés que les images publiées sont autonomes et sans rapport avec les textes.

Mise en page Christian Vanhoeter

Impression Imprimerie Jan Verhoeven

Éditeurs responsables Christelle Brüll et Baptiste De Reymaecker, rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Vous appréciez le travail de Culture & Démocratie?

Le soutenir, c'est important! Votre soutien contribue à renforcer l'action de notre réseau, à conforter ses prises de positions, à développer ses activités et les publications. Nous remercions vivement ceux qui se sont acquittés de leur cotisation... et nous rappelons à ceux qui n'y ont pas pensé encore qu'ils peuvent s'en acquitter à n'importe quel moment de l'année!

Cette cotisation n'est que de 10 euros (mais il n'est pas interdit d'aller au-delà...). Votre qualité de membre vous assure le service du Journal (qui ne sera dorénavant plus envoyé qu'aux membres en ordre de cotisation), de la Lettre électronique ainsi que des informations quant à la vie de l'association, de ses actions et prises de positions.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les «*membres d'honneur*» (50 euros). En plus des avantages cités plus haut, ces membres reçoivent en fin d'année

les ouvrages publiés au cours de l'année par l'association.

Il est en outre possible de faire un don à l'association, déductible fiscalement, s'il dépasse sur un an la somme de 40 euros. Attention, l'objet du versement doit comporter la mention «*Don*»!

Information bancaire:

Banque Triodos

IBAN: BE65 5230 8036 6696

BIC: TRIOEBB